

# ARAZELLE

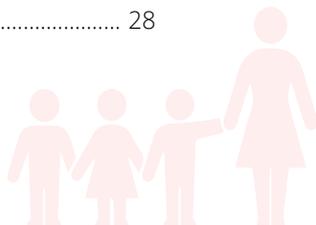
Foyer d'hébergement  
avec crèche

Rapport d'activités 2021



# Sommaire

Mot de la présidente .....	3
Mot du directeur.....	6
La crèche Arabelle en 2021 .....	7
Le mirage de l'inclusion .....	8
Arabelle se déplace auprès des victimes .....	11
Poursuivre l'accompagnement au-delà du foyer .....	13
Une bouffée d'air frais .....	14
Arabelle dans la lumière .....	16
Lettre à Arabelle .....	18
Portrait de civiliste .....	19
Partenariat avec VIRES .....	20
Statistiques .....	22
Comptes .....	25
Remerciements .....	28



# Le comité

## Présidente

Madame Anne-Lise Schweizer

## Vice-présidente

Madame Anne-Marie Hirt

## Trésorier

Monsieur Steve Candolfi

## Membres

Monsieur Michael Anders

Monsieur Serge Guinot

Madame Katia Staehli

Monsieur Félix Stämpfli

## Directeur de l'institution

Monsieur Marc-Antoine La Torre

## Responsable de la crèche

Madame Joëlle Gaspoz

# Mot de la présidente



Anne-Lise Schweizer  
Présidente du comité

«Tout change pour que rien ne change», cette phrase de Tancrède dans "Le Guépard" de di Lampedusa décrit bien ce qui se passe à Arabelle depuis quelques années. Oui tout change, ou va changer à Arabelle: le décor, la prise en charge des résidentes et des enfants, la diversification des activités, l'orientation des femmes vers des activités ou des thérapies adaptées à leurs besoins. Mais malgré cette évolution, Arabelle maintient son cap: être à l'écoute, venir en aide aux femmes et aux enfants, les accompagner et les motiver à construire l'avenir, leur avenir.

## Qu'est-ce qui change ?

Arabelle s'agrandit ! Quatre logements relais font désormais partie des locaux à disposition des femmes, un nouvel espace-crèche sera ouvert cet été dans un immeuble voisin de la crèche actuelle. Il permettra l'accueil de 12 enfants

supplémentaires soit de la commune d'Onex, soit d'Arabelle. Une salle polyvalente pourra accueillir un.e logopédiste, un.e psychomotricien.ne ainsi que des formations diverses destinées aux résidentes ou aux équipes.

Les locaux de l'avenue des Grandes-Communes ainsi que les terrasses seront rénovés et, nous l'espérons, agrandis pour permettre l'amélioration des conditions d'hébergement de nos résidentes et des enfants et les conditions de travail de nos collaborateurs et collaboratrices.

Un projet allant dans ce sens est en cours.

Sur le front, des nouveautés, l'AEMV et le SES, deux services introduits respectivement en 2019 et 2021, le second sur mandat du Conseil d'État, complètent l'aide et le soutien à disposition des femmes.



À cela s'ajoutent les collaborations avec les services et offres spécialisées de l'État.

L'actualité d'Arabelle c'est aussi la poursuite des ateliers de socio-esthétique, la participation au 50ème anniversaire de la Chaîne du Bonheur qui a permis l'organisation d'une journée sports d'hiver à la montagne pour les femmes et les enfants et une journée «relooking» pour les femmes. C'est aussi la participation d'Arabelle à «La nuit du bien commun» qui va également permettre à Arabelle de financer l'ameublement de la nouvelle crèche. C'est l'organisation d'un «pop-up» d'un mois, soit d'une boutique de vêtements de deuxième-main destinée à mettre en valeur les compétences des femmes en matière de décoration et de vente.

D'autres événements sont en préparation pour 2022, notamment une soirée de soutien avec repas et spectacle dont nous reparlerons.

2021 c'est aussi le départ de notre collaboratrice Sylviane Beaud, après 30 ans d'activités. Sylviane est une figure emblématique d'Arabelle et connaît toute son histoire. Je tiens ici à la remercier pour son engagement et sa participation active à tous les

événements. Avec Sylviane, c'est une partie importante de l'histoire d'Arabelle qui s'en va mais c'est aussi une personnalité originale et attachante qui nous a quitté. «Bonne retraite» Sylviane.

Pour conclure, je me permets de rappeler qu'Arabelle est là pour que les souffrances et les doutes du passé soient transformés en joie et en espoirs pour l'avenir mais surtout en motivation et en énergie pour construire cet avenir.

Un très grand merci à tous ceux et celles qui contribuent directement ou indirectement à cette mobilisation.



## Mot du directeur

Cela fait plusieurs années qu'Arabelle évolue dans sa prise en charge des violences domestiques. Sous l'impulsion de la Convention d'Istanbul entrée en vigueur en Suisse le 1<sup>er</sup> avril 2018, la structure a revu et étendu ses prestations en adoptant une approche dite «intégrée». Plutôt que de présenter un texte théorique sur ce concept, je vais exposer concrètement à travers ces quelques lignes son interprétation à Arabelle.

Le premier élément à retenir concerne la collaboration de réseau. Arabelle a intensifié et facilité sa coopération avec l'ensemble des acteurs concernés par les violences domestiques. Il est nécessaire pour nous d'optimiser la prise en charge des différents intervenants comme la police, la justice, les services de soins, la protection de l'enfance et le traitement des auteurs autour de la victime de violence.

Le deuxième aspect que j'aimerais développer concerne les violences transgénérationnelles. Il est désormais reconnu que les enfants sont toujours des victimes, même indirectes, et que les conséquences pour eux sont nombreuses. Arabelle accueille malheureusement de plus en plus d'enfants présentant, suite à cette exposition aux violences, des troubles comme les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

La structure se doit d'offrir un suivi encore plus spécialisé aux enfants qui en ont besoin. L'ouverture prochaine de l'extension de la crèche, avec de la psychomotricité, de la logopédie et du soutien parental sur site va permettre d'intensifier l'action préventive des violences transgénérationnelles.

Enfin, je termine par un projet de longue date, indispensable pour continuer à développer cette prise en charge intégrée : il s'agit de la rénovation complète des locaux d'Arabelle. Elle prend forme et sera l'opportunité d'améliorer les conditions d'accueil des personnes qui vivent les violences domestiques.

Grâce à la volonté du comité, de son personnel, mais également de toutes les personnes, entreprises, donateurs soutenant Arabelle, l'association pourrait fêter en 2024 ses 60 ans plus jeune et active que jamais.

Marc-Antoine La Torre, Directeur

«La violence à l'égard des femmes constitue toujours une violation des droits de l'homme ; C'est toujours un crime ; Et c'est toujours inacceptable. Prenons cette question avec le sérieux qu'elle mérite.»

Ban Ki-moon

# La crèche Arabelle en 2021

En 2021, l'équipe de la crèche Arabelle a poursuivi son cheminement sur les projets d'inclusions. Elle a su mettre en avant sa créativité, su penser, élaborer et faire exister des projets du plus ambitieux au plus simple tout en gardant en fil rouge l'identité si particulière de notre crèche.

Les formations spécifiques sur les enfants à particularité étant fermées pour le personnel de la petite enfance, l'équipe a commencé un travail d'envergure sur la construction d'outils disponibles en tout temps afin de pouvoir accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. C'est ainsi qu'un travail autour des frises de pictogrammes a émergé, qu'un travail sur la musique classique est venu adoucir les tensions des journées, et enfin qu'un projet de salle sensori-motrice est en cours.

Ces projets ont permis de garder la « mémoire » d'Arabelle dans les équipes et de resserrer les liens entre les collaborateurs et collaboratrices.

La pandémie n'ayant pas dit son dernier mot, l'équipe a œuvré chaque jour pour offrir aux enfants un lieu et des moments sereins malgré les nombreuses règles d'hygiène encore en vigueur. L'équipe a su jongler entre les besoins des enfants, les normes sanitaires imposées et l'absentéisme inhérent à la pandémie.

La crèche Arabelle continue son travail sur l'inclusion dans le plus grand respect des enfants, des familles et de chaque collaborateur.trice.

Nous espérons tous et toutes que 2022 apportera plus de stabilité malgré la pandémie et que notre travail retrouvera sa sérénité, si importante pour les enfants et les familles accueillies.

Joëlle Gaspoz  
Responsable de la crèche Arabelle



# Le mirage de l'inclusion

Cela fait déjà quelques années que je mentionne cette notion d'inclusion au sein de notre crèche. Celle-ci se fait plus criante chaque année.

Nous accueillons de plus en plus d'enfants à besoins spécifiques, qu'ils soient impactés sur le plan physique et/ou psychique. La difficulté n'étant pas d'accueillir un enfant à besoin spécifique dans la collectivité, ce que l'équipe fait de manière remarquable, mais bel et bien la multiplication de ces enfants et de leurs besoins à chacun. Comment faire fonctionner notre crèche où se côtoient jour après jour plus d'enfants à besoins accrus et la réalité de la vie en collectivité ?

Entre les enfants vivant au Foyer Arabelle et ceux des alentours d'Onex, je ne compte plus le nombre de PES (Prise en Charge Spécialisée) qu'il a fallu faire soit dans l'urgence, soit pour qu'une aide puisse être mise en place à son arrivée à l'école.

J'aimerais dans ces lignes pouvoir dire que mon équipe a eu accès aux formations sur la prise en charge d'enfants porteurs de ces retards de développements, troubles du spectre autistique, handicap physique, vous dire qu'ils ont pu acquérir tous les outils indispensables au fonctionnement de la vie en collectivité afin de garantir une réelle inclusion. Malheureusement, ce monde idéal est très loin des réalités du terrain. Ces formations nous étant refusées par manque du H dans nos diplômes ES. Nous sommes contraints de réinventer la roue avec nos propres moyens et réflexions, dans le doute constant de la pertinence de nos prises en charge. Nos métiers n'ont jamais connu de réelle reconnaissance. Nous sommes restés des métiers de femmes souvent dévalorisés où il est difficile de faire entendre la complexité du travail. Il est pourtant maintenant primordial de mettre la lumière sur le travail fourni dans les crèches. Nous avons besoin de plus de moyens (matériels et physiques) pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions. Les enfants que nous accueillons seront les écoliers de demain, notre avenir.



Nous avons pu, grâce à nos propres ressources financières, mettre en place un agrandissement de la crèche Arabelle pour la rentrée 2022 – 2023. Les locaux seront mieux adaptés aux spécificités des enfants que nous accueillons. Une salle de psychomotricité sera à disposition afin qu'une psychomotricienne puisse venir régulièrement aider l'équipe et les enfants dans leur développement moteur. De plus, des travaux auront lieu au cours des vacances de Pâques 2022 afin de rendre nos locaux actuels plus modernes. Il est toutefois difficile de se dire que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour palier aux manques de reconnaissances de nos métiers et à la complexification de ceux-ci.

A priori, cette politique inclusive pourrait être magnifique, mais aucun moyen ne nous est offert depuis que la politique genevoise en parle. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, rien, ou si peu, n'a été fait pour que cette transition se passe correctement. Il faut dès à présent que la petite enfance ait des renforts en personnel formé afin de pouvoir faire une vraie politique d'inclusion. Il faut arrêter de penser que le travail en crèche peut continuer

à accueillir tous les enfants quelques soient leurs difficultés sans des quotas d'encadrements repensés.

Les éducateur.trice.s de la petite enfance, les ASE sont formés actuellement à la prise en charge des enfants en collectivité. Malheureusement, les enjeux que nous imposent l'inclusion ne sont pas assez approfondis lors de leur formation pour les préparer à la réalité du terrain actuel. Il est grand temps d'y remédier.

Joëlle Gaspoz  
Responsable de la crèche Arabelle



# Arabelle se déplace auprès des victimes

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, Arabelle déploie une nouvelle prestation ambulatoire à travers le canton de Genève. Le Service Externe de Soutien (SES) intervient auprès des victimes de violences domestiques hébergées temporairement en hôtel ou chez des proches. Le service offre une aide immédiate et de court terme. L'objectif est de soutenir les personnes qui ont fui leur domicile à cause de violences et se retrouvent en chambre d'hôtel, seules ou avec des enfants. Il s'agit d'éviter un huis-clos potentiellement traumatisant pour des personnes déjà fragilisées.

En effet, les victimes de violences domestiques ne trouvent pas forcément de places en foyer et sont alors hébergées à l'hôtel, ou dans un autre logement sans suivi éducatif. Traversant une période de crise, les personnes sont souvent en état de choc et leurs besoins sont tant d'ordre matériels que psycho-sociaux. Il leur suffit alors de remplir un formulaire en ligne pour qu'une intervenante SES prenne contact avec elles et conviennent d'un rendez-vous. L'intervenante apporte un soutien et une écoute bienveillante, mais peut aussi décharger la victime dans ses diffi-

cultés matérielles, alimentaires, médicales. Au-delà des besoins immédiats, le SES a pour but de préparer, lorsque c'est possible, un retour à domicile, ou de trouver une autre solution d'hébergement pérenne. Les victimes sont donc orientées vers les services compétents et accompagnées dans ces démarches qui peuvent paraître insurmontables.

Ce projet pilote d'une année est financé par l'État de Genève. Il est porté par le Département des finances et des ressources humaines (DF), en collaboration avec le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV).





# Poursuivre l'accompagnement au-delà du foyer

Entre 2019 et 2021, Arabelle a pu proposer aux femmes qui quittaient le foyer un accompagnement post-hébergement, l'Accompagnement Educatif en Milieu de Vie (AEMV) grâce au financement de la Chaîne du Bonheur. À l'heure du bilan, nous pouvons dire que cette nouvelle prestation a fait ses preuves : les anciennes résidentes du foyer ont retrouvé leur autonomie et savent vers qui s'orienter en cas de besoin.

Après des mois passés au foyer, la transition vers l'autonomie est une étape critique pour les bénéficiaires qui cumulent de nombreuses difficultés personnelles. Malgré tout le soutien apporté durant le séjour au foyer, la situation de ces femmes n'est souvent pas complètement stabilisée lorsqu'elles trouvent un nouveau logement. Une fois installées en appartement avec leur enfant, les problèmes ressurgissent et les poussent à se replier sur elles-mêmes.

Les visites ou contacts réguliers avec l'éducatrice en charge de l'AEMV permettent d'éviter l'isolement et la péjoration de la situation. L'éducatrice remarque très vite si une femme ne va pas bien, avec pour conséquence directe une mobilisation de l'entourage

ou du réseau. L'AEMV a aussi permis à certaines résidentes de quitter le foyer plus rapidement : rassurées de garder un lien avec le foyer, elles prennent leur envol sans crainte. L'effet est donc positif pour elles, mais aussi pour les autres futures résidentes qui trouvent une place au foyer alors que la liste d'attente est longue.

Les récentes recommandations de la Conférence des directeurs et directrices cantonaux des affaires sociales (CDAS) confirment l'importance du soutien post-hébergement. La CDAS rappelle que l'objectif est de garantir la durabilité des effets du séjour en foyer, un bon soutien augmentant les chances de sortir définitivement de la spirale de la violence.

Pour toutes ces raisons, la prestation AEMV apparaît comme une composante essentielle de la prise en charge intégrée d'Arabelle. La recherche de financement pour la poursuite de l'AEMV est donc la priorité de cette année.

## Une bouffée d'air frais

Les femmes et les enfants d'Arabelle ont très rarement l'occasion et les moyens de quitter Genève pour découvrir d'autres horizons et se rapprocher de la nature. Lorsque le foyer " Au Cœur des Grottes " nous a proposé de rejoindre leur projet de séjours d'été à Gryon (VD), nous n'avons donc pas hésité. C'est ainsi qu'avec la participation des " 6 Logis ", une belle synergie est née entre trois foyers pour femmes genevois.

Les efforts conjoints ont permis de trouver des financements auprès de fondations et de louer un grand chalet avec chambres individuelles et balcons avec vue.

Un programme varié autour du thème « sport et santé » a été élaboré avec des intervenant.e.s professionnel.le.s.

En jonglant à la fois avec les agendas et obligations des résidentes et les horaires des équipes, nous avons pu emmener 16 femmes et 29 enfants du foyer Arabelle, répartis sur deux semaines en juillet et en août.

### **Aurélien nous raconte son expérience d'accompagnatrice :**

Lors du premier séjour du Foyer Arabelle à Gryon, j'ai pu partager quelques jours avec les mamans et les enfants présents. Dès notre arrivée, il y eut un mélange d'excitation et de sérénité dans le groupe.

L'environnement, naturel et montagneux, a directement permis aux mamans de se mettre dans un esprit de vacances, ainsi qu'aux enfants, qui ont trouvé un endroit parfait pour se défouler et jouer. Diverses activités ont eu lieu. Notamment une séance de yoga pour les mamans, à laquelle j'ai pu participer avec elles. Ce fut très fort car j'ai senti que les femmes arrivaient à relâcher la pression accumulée au quotidien et qu'elles se retrouvaient en tant que femmes. Il y eut beaucoup de rires, comme des amies qui prennent du bon temps sans se soucier de ce qu'il se passe à l'extérieur.

Il y eut aussi beaucoup d'activités seulement avec les enfants. Des moments pour jouer au badminton, faire de la craie par

terre, jouer aux dames, courir dans le jardin, faire de la gym et du piano. J'ai pu partager un jeu de dames avec la plus grande des enfants. Cela m'a particulièrement touché et marqué car je n'avais jamais eu l'occasion de passer un moment aussi calme avec elle et de la voir détendue comme elle était.

A côté de ces temps individuels dont bénéficiaient les mamans et les enfants, on retrouvait tout de même cette ambiance collective. Les soirées et les repas se passaient sous le signe de la joie et la bonne humeur. On a eu la chance de pouvoir profiter d'un barbecue en extérieur très convivial. Lors d'une autre soirée, on a fêté l'anniversaire d'une des petites. Tout le monde chantait et dansait comme dans une grande famille. Ces moments sont particulièrement touchants car il n'y a pas de différence, tout le monde s'amuse en se préoccupant juste de la musique.

Ce séjour m'a permis de découvrir toutes ces personnes dans une atmosphère différente du foyer. J'ai remarqué que les activités calmes, comme le yoga, permettaient à certaines des ma-

mans de vraiment se ressourcer. D'autres mamans ont préféré tout simplement l'air de la montagne. J'ai été surprise de voir que toutes ces femmes ont pu, à différentes échelles, mettre de côté, le temps de quelques jours, les différents facteurs qui au quotidien leur pèsent sur les épaules.

Le fait que le chalet était grand, ainsi que le jardin, a été propice au bien-être des enfants qui pouvaient courir autant qu'ils voulaient et ainsi dépenser leur énergie. C'était un cadre idéal pour les familles, loin du bruit et de la ville.

Aurélié Branche  
Stagiaire au foyer Arabelle



# Arabelle dans la lumière

Malgré la pandémie qui a encore chamboulé bien des projets au cours de cette année 2021, l'association a poursuivi ses efforts de visibilité auprès du public en menant plusieurs événements.

## Pop-up

Dans la logique d'une consommation responsable, nous avons organisé sur trois semaines le Pop-up Arabelle, une vente de vêtements de seconde-main femmes et enfants dont les bénéfices étaient versés au Fonds de Solidarité. Grâce à la mobilisation des équipes et avec l'aide de quelques fidèles résidentes, les très nombreux cartons et sacs de vêtements reçus ont été triés, repassés et exposés. Du civiliste à la secrétaire administrative, tout le monde a mis la main à la pâte pour que notre boutique éphémère, située au sous-sol du restaurant "Un R de Famille", prenne forme et séduise la clientèle. Les résidentes étaient contentes de passer quelques heures en boutique, d'installer les stocks et d'aider au tri. Les frais matériels de ce projet étant couverts par un don de la Fondation UBS, la vente nous a permis de récolter 4'000 CHF pour le Fonds de Solidarité. Cet

événement a aussi été l'occasion de créer notre page Instagram, Association\_Arabelle.

## Nuit du Bien Commun

Le soir du 15 septembre était un moment particulier pour le directeur Marc-Antoine La Torre : sa mission était de lever des dons pour la crèche Arabelle sur la scène du Théâtre du Léman, en 4 minutes chrono. C'est suite à un long processus de sélection qu'Arabelle a été désignée lauréate par le comité de Genève pour le Bien Commun et a gagné sa place sur scène, en compagnie de 8 autres associations. La prestation de Marc-Antoine La Torre a su convaincre le public de la Nuit du Bien Commun puisque les promesses de dons se sont élevées à 50'500 CHF. Un beau challenge qui nous permettra de rénover et d'améliorer la prise en charge de la crèche en 2022.

## Thanksgiving avec l'AIC et AIWC

L'American International Club et l'American International Women's Club de Genève ont choisi de lever des fonds pour

Arabelle en 2021-2022. C'est ainsi que nous avons eu l'opportunité de présenter notre action lors du grand bal de charité de Thanksgiving à l'hôtel Métropole. Entre la dinde et la musique live, une vente aux enchères garnie de superbes lots a eu un beau succès auprès des donateurs et donatrices. Et ce n'est que le début puisque la campagne de récolte de fonds se poursuit ce printemps.

### **Calendriers de l'Avent l'Occitane**

L'équipe de l'Occitane Genève s'est tournée vers Arabelle pour reverser les bénéfices de sa vente de calendriers de l'Avent, initialement prévue seulement à l'interne. Une bonne initiative qui s'est rapidement étendue à une vente grand public à Arabelle-même, les stocks de calendriers étant importants. Ouvrir chaque jour sa petite surprise, un concept qui fait toujours plaisir, la preuve : les 180 calendriers sont partis ! Encore une belle façon de sponsoriser le Fonds de Solidarité.

### **Tout est possible !**

En décembre s'est déroulée pour la première fois l'opération Tout est possible ! de la RTS. L'objectif est de mobiliser des gens partout en Suisse romande pour réaliser les projets d'associations en manque de bras ou de matériel. Arabelle s'est lancée dans l'opération avec deux objectifs : récolter du matériel de neige pour les enfants et organiser une journée relooking pour les femmes. C'est ainsi que toute la semaine, de généreuses propositions de dons nous sont parvenues de Genève et d'ailleurs. Nous disposons maintenant d'une belle collection de luges anciennes et de bobs, ainsi que de vêtements de ski de toutes tailles... Les sorties luges pour les enfants peuvent enfin se concrétiser. Quant au projet Relooking Queen proposé par la conseillère en image Indiara de Oliveira, des maquilleuses, coiffeuses, et prothésistes ongulaires sont venues bénévolement au foyer pour choyer nos quatre résidentes, ravies de leur journée et rayonnantes.

# Lettre à Arabelle

Chère Arabelle,

Je t'écris depuis ma retraite et je pense à toi. J'espère que tu te portes toujours aussi bien et que tu es toujours pleine de courage et de ressources pour continuer d'accueillir toutes ces femmes et enfants qui ont besoin de toi. Je voulais te remercier pour ces 30 belles années que j'ai partagées avec toi, aussi riches que bouleversantes. Lorsque je t'ai rencontrée, j'étais une maman qui élevait seule trois enfants. Maintenant que je te quitte, mes quatre enfants sont adultes et je suis devenue une grand-mère, le cœur rempli de toutes les personnes rencontrées grâce à toi. A ton contact j'ai beaucoup appris, grandi et évolué. Tu m'as appris bien sûr la tolérance, la bienveillance, la résilience, mais aussi à équilibrer les bénéfices et les pertes, à gagner et à dépenser au plus juste, à maintenir la vie et à lui faire confiance. A s'unir pour réussir. Il y a un proverbe africain qui dit que seul on avance plus vite, mais qu'ensemble on va plus loin. Avec toi, je suis allée bien plus loin que je ne l'aurais imaginé. J'ai rencontré tellement de personnes venant de tous les coins du monde chez toi, que même en restant avec toi, j'ai beaucoup voyagé ! Alors voilà, je m'en vais un peu plus loin de toi, mais je reste tout de même près de toi puisque je vais

devenir membre de l'association et ainsi continuer à te soutenir. Je te quitte le cœur serein, avec l'espoir certain de voir le foyer se transformer, s'agrandir, offrir de nouvelles prestations, dont le travail socio-éducatif est reconnu pleinement au niveau cantonal. Je suis fière d'avoir travaillé 30 ans pour ce beau projet de vie, aux côtés de tous mes collègues embarqués sur ce même bateau et pour toutes ces femmes qui se battent pour un avenir meilleur. Cela en vaut vraiment la peine. MERCI à toi Arabelle, merci à mes collègues, à toutes mes directions, aux membres du comité, et surtout : merci aux femmes vaillantes et pleines de courage, elles ont été un exemple pour moi.

Sylviane Beaud

Adjointe administrative au Foyer Arabelle



# Portrait de civiliste // Bryan Poli

## **Votre parcours professionnel :**

Etant passionné depuis toujours par les questions financières et informatiques mon parcours scolaire s'est naturellement orienté sur des études en économie. Mon parcours professionnel a débuté en 2016 en tant qu'assistant au contrôle de gestion en parallèle de mes études en emploi à la HEG. En septembre 2020, j'ai eu l'opportunité de reprendre le poste d'adjoint au contrôle de gestion au sein de ma Direction à l'État de Genève.

## **Pourquoi avoir choisi Arabelle pour votre service civil ?**

Mon choix était orienté sur une affectation dont je souhaitais qu'elle sorte totalement de mon cadre habituel de travail. Arabelle rentrait exactement dans cette case et par chance le foyer avait répondu favorablement à ma candidature.

## **La plus grande difficulté rencontrée à Arabelle :**

Une des difficultés rencontrées lors de mon affectation était de vite devenir la personne « à tout faire ». Dans mon quotidien, je n'ai jamais été la personne manuelle que tout le monde connaît. Le montage de meuble, les déménagements et diverses réparations m'ont épuisé, mais j'ai appris énormément sur ce qu'il était possible de faire avec ses mains avec un peu de créativité et de motivation.

## **Un souvenir/une anecdote qui vous a marqué :**

Le premier jour d'affectation, je suivais mes cours imposés par le service civil en visio-conférence. Je me rappelle avoir vu une personne rentrer dans le bureau. Il me semblait déjà l'avoir vu vaguement quelque part. Je lui avais demandé naïvement : bonjour, je suis désolé, je suis le nouveau civiliste, vous travaillez au secrétariat ? La dame me répond qu'elle était désolée pour le dérangement et qu'elle ne faisait que prendre un dossier. Cette gentille dame était en réalité Mme Anne-Lise Schweizer, Présidente du Foyer Arabelle que j'avais aperçu dans le rapport d'activités 2020. A la suite de cet événement, nous avons discuté longuement et j'ai été frappé par la bienveillance de cette personne.

## **Que retiendrez-vous de votre expérience à Arabelle ?**

L'importance de sortir de sa zone de confort. Cette expérience m'a fait sortir complètement du cadre de travail que je fréquente habituellement. Cela m'a permis d'apprendre et de relativiser beaucoup de choses sur moi-même.

## **Un conseil pour un futur civiliste à Arabelle ?**

L'importance de la tenue du civiliste, trop sous-estimée à mon goût.

## Partenariat avec VIRES

Étant étudiante à la Haute école de Travail Social à Genève, j'ai eu la chance de pouvoir effectuer ma première formation pratique au sein de l'équipe éducative du Foyer Arabelle. Je me souviens que j'étais très stressée lors de mon premier jour, mais je me suis rapidement sentie à l'aise et j'ai pu trouver ma place grâce à son équipe très accueillante et bienveillante. Petit à petit, j'ai appris à faire la connaissance des résidentes et de leurs enfants, et à créer des liens avec elles.

L'une des spécificités de la formation pratique à l'Association Arabelle est le partenariat qu'elle entretient avec l'Association Vires, qui est un centre de psychothérapie. Il offre une prise en charge aux personnes auteures d'agression dans le cadre des violences conjugales et/ou domestiques et des violences urbaines. J'avais beaucoup d'appréhension au départ, notamment la peur que les groupes thérapeutiques de parole soient des moments très violents. Ce partenariat m'a permis de porter un regard plus global sur la problématique des violences conjugales et de déconstruire les représentations que je pouvais avoir au départ. J'ai appris que la prise en charge thérapeutique des

personnes auteures d'agression est aussi nécessaire que celles des personnes dites victimes. En effet, je pense que prendre en charge une personne auteure d'agression, c'est aussi protéger les futures victimes en essayant de faire diminuer le risque de récidive.

Finalement, mon expérience à Arabelle a été très enrichissante et formatrice, j'en ressors avec toutes sortes d'apprentissages qui ne pourront que m'être utiles pour ma future pratique professionnelle ainsi que pour ma vie personnelle.

Zoé Garin  
Etudiante HETS





# Statistiques 2021 //

## Le foyer

- **40** femmes hébergées en 2021
- **70 %** des résidentes victimes de violences domestiques
- **56** enfants hébergés en 2021
- **50 %** des enfants âgés de 0 à 4 ans
- **2** enfants nés durant le séjour de leur maman à Arabelle
- **14** mois: durée moyenne du séjour
- **21** femmes sont entrées au foyer en 2021
- **19** femmes ont quitté le foyer en 2021
- **15'918** nuitées, dont 6'983 pour les femmes et 8'935 pour les enfants
- **102,74 %** de taux d'occupation

- **22** nationalités différentes
- **31** ans : âge moyen des résidentes

## La crèche

- **42** enfants accueillis à la crèche
- **21** externes habitant Onex
- **21** internes habitant le foyer
- **3** enfants ont bénéficié d'une place de dépannage après le départ de leur maman du foyer

# Statistiques 2021 //

## Les activités organisées au foyer

- **12** Sorties extérieures (chasse aux trésors, balade à vélo, luge, zoo, Luna Park, pique-nique aux Évaux, piscine...)
- **7** Activités et fêtes (soirée cinéma FIFDH, loto, peinture, Halloween, Escalade, Noël, ...)
- **12** Réunions de vie communautaire
- **16** Séances de fitness
- **17** Ateliers de socio-esthétique
- **18** Massages
- **17** Ateliers de musicothérapie
- **7** Séances de réflexologie
- **7** Groupes de parole
- **1** Atelier discipline positive
- **1** Atelier vie affective et sexuelle
- **2** Shootings photo
- **1** Journée relooking





# Comptes //

## Rapport de l'organe de révision de révision



Salès  
Rozmuski  
Fiduciaire

### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint de l'Association Foyer Arabelle - Onex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Foyer Arabelle - Onex pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de votre Association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette normale requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 14 avril 2022

Salès Rozmuski Fiduciaire

Wanda Salès Rozmuski  
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
  - bilan au 31 décembre 2021 d'un total actif de CHF 1'403'766.39
  - compte de profits et pertes présentant une perte de CHF 22'333.91
  - annexe aux comptes annuels
  - répartition du résultat

Wanda Salès Rozmuski  
Expert-réviseur agréé  
1C 030400 de l'Association  
0223 Coligny  
T 022 350 90 73  
F 022 350 90 73  
M 079 447 73 64  
www.sr.ch/associations



# Comptes // Bilans comparés au 31.12.21 et 31.12.20

## BILANS COMPARES Au 31.12.2021 et 31.12.2020

ACTIFS	2021 CHF	2020 CHF
Caisse	2 260,77	4 717,30
CCP 12-17615-0	1 099 473,30	287 130,94
BCGE	3 689,75	3 691,40
<b>Trésorerie détenue à court terme</b>	<b>1 105 423,82</b>	<b>295 539,64</b>
Pensions	226 101,06	193 708,00
Provision pour débiteurs douteux	-100,00	-11 853,00
<b>Créances résultant de prestations de services</b>	<b>226 001,06</b>	<b>181 855,00</b>
Avoirs à recevoir	35 659,51	39 297,26
Charges constatées d'avance	14 635,00	12 763,00
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>50 294,51</b>	<b>52 060,26</b>
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1 381 719,39</b>	<b>529 454,90</b>
Gros matériel	-	4 406,00
Matériels et logiciels informatiques	2 980,00	1 822,00
Aménagements, installations	19 067,00	27 220,00
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>22 047,00</b>	<b>33 448,00</b>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>22 047,00</b>	<b>33 448,00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 403 766,39</b>	<b>562 902,90</b>

## BILANS COMPARES Au 31.12.2021 et 31.12.2020

PASSIFS	2021 CHF	2020 CHF
Rémunérations dues	28 107,55	8 032,95
Créanciers sociaux	20 475,20	39 703,54
<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>48 582,75</b>	<b>47 736,49</b>
Créanciers et passifs transitoires	64 475,77	26 362,25
Provision vacances 2021	49 601,12	23 603,40
Pensions encaissées d'avance	4 196,00	8 318,00
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>118 272,89</b>	<b>58 283,65</b>
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>166 855,64</b>	<b>106 020,14</b>
Fonds Solidarité	75 931,45	58 496,77
Fonds Informatique	-	924,94
Fonds affectés	114,85	364,65
Fonds Buanderie Crèche	-	1 184,00
Fonds Aménagement	199 539,89	146 962,74
Fonds Trafigura	-	4 943,00
Fonds Loterie Romande	4 022,05	6 176,05
Fonds AEMV	4 558,00	71 320,30
Fonds Communication	-	1 318,40
Fonds Soutien à la parentalité	4 641,55	55 296,00
Fonds Mobilité douce	-	2 199,05
Fonds Magester	1 487,00	4 508,00
Fonds Covid	6 045,59	7 547,89
Fonds Boutique	7 263,41	15 000,00
Fonds Pierre Mercier	18 477,75	-
Fonds Extension crèche	742 359,40	-
Fonds SES	79 926,84	-
Fonds Genève pour le bien commun	34 235,91	-
<b>Total des fonds affectés</b>	<b>1 178 603,69</b>	<b>376 241,79</b>
<b>Total des capitaux étrangers, dont avoir du fonds</b>	<b>1 345 459,33</b>	<b>482 261,93</b>
Capital versé	374 344,91	374 344,91
Réserve de subventions non dépensées 2009-2012	35 915,56	35 915,56
Subventions communales non affectées 2009-2012	8 154,80	8 154,80
Perte de l'exercice crèche externe Onex	-	-5 225,86
Perte de l'exercice sur la part subventionnée	1 450,20	-5 315,05
Perte de l'exercice après répartition	-4 473,72	-
Résultat attribué	-19 310,39	-12 335,17
Bénéfice cumulé crèche externe Ville d'Onex	-22 333,91	395 919,19
Perte cumulée sur part subventionnée	-22 333,91	7 246,51
Perte cumulée sur la durée du contrat	-96 042,95	-90 727,90
Perte cumulée sur la durée du contrat	-243 752,00	-231 396,83
<b>Total fonds propres</b>	<b>58 307,06</b>	<b>80 640,97</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>1 403 766,39</b>	<b>562 902,90</b>

# Comptes // Comptes de pertes et profits comparés au 31.12.21 et au 31.12.20

## COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES Au 31.12.2021 et 31.12.2020

	Budget 2021 CHF	2021 CHF	2020 CHF
<b>Subventions*</b>	1 198 841,00	1 178 841,00	1 178 841,00
Subvention exceptionnelle Etat GE	-	100 000,00	-
<b>Dons divers, Communes, Entreprises/Fondations</b>	36 000,00	972 320,63	279 010,00
<b>Cotisations de l'Association</b>	3 500,00	2 500,08	2 300,00
Pensions	1 242 000,00	1 234 455,17	1 198 285,00
Repas	1 900,00	2 346,00	2 676,00
Crèche externe	120 000,00	138 173,00	103 945,00
Buanderie	1 900,00	2 421,50	2 041,25
Recettes diverses	0	8 263,40	0
<b>Produits nets de prestations de services</b>	1 365 800,00	1 385 659,07	1 306 947,25
Commission impôt à la source	-	640,41	723,10
Produits divers	12 000,00	11 441,25	12 027,90
<b>Autres produits d'exploitation</b>	12 000,00	12 081,66	12 751,00
<b>Total produits d'exploitation</b>	2 616 141,00	3 651 402,44	2 779 849,25
Salaires	1 823 177,13	2 013 819,35	1 902 667,65
Variation provision de vacances	-	25 997,72	6 919,45
Autres charges personnel	15 529,65	15 601,00	14 990,50
Charges sociales	364 635,42	425 095,05	381 742,80
Déplacements et repas du personnel	250,00	935,05	1 511,50
Frais de formation	24 920,35	7 997,50	15 480,90
Indemnités journalières	-	-146 173,07	-98 364,56
<b>Charges de personnel</b>	2 228 512,55	2 343 272,60	2 224 948,24
Alimentation	75 600,00	99 614,02	107 068,20
Frais de locaux et entretiens divers	198 727,00	219 643,37	198 780,53
Frais éducatifs	10 250,00	128 718,03	74 916,37
Frais administratifs	53 875,00	51 382,87	50 380,16
Perte sur pensionnaires	-	27,50	847,50
Dotation provision débiteurs douteux	-	-500,00	11 253,00
<b>Autres charges d'exploitation</b>	338 452,00	498 885,79	443 245,76
<b>Total charges d'exploitation</b>	2 566 964,55	2 842 158,39	2 668 194,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER ET PROVISIONS</b>	49 176,45	809 244,05	111 655,25
<b>Amortissements</b>	11 200,00	14 078,42	33 637,59
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER</b>	37 976,45	795 165,63	78 017,66
Produits financiers - intérêts créanciers	5,00	0,35	0,35
Charges financières - frais de banque et CCP	190,00	537,88	216,80
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	-185,00	-537,53	-216,45

## COMPTES DE PERTES ET PROFITS COMPARES Au 31.12.2021 et 31.12.2020

	Budget 2021 CHF	2021 CHF	2020 CHF
Produits sur exercices antérieurs/exceptionnels	-	-	4,40
Charges sur exercices antérieurs	-	14 600,11	0,50
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-	-14 600,11	3,90
Fonds affectés - attributions	-	-1 092 320,63	-279 010,00
Fonds affectés - utilisations	-	289 958,73	178 308,81
<b>RESULTAT DES FONDS (attributions/utilisations nettes)</b>	-	-802 361,90	-100 701,19
<b>Résultat de l'exercice secteur Foyer y compris service de crèche</b>		-23 784,11	-17 670,22
<b>Résultat de l'exercice secteur crèche externe Ville d'Onex</b>		1 450,20	-5 225,86
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DU RESULTAT</b>	37 791,45	-22 333,91	-22 896,08
Ville d'Onex y.c. subvention compl. 15-18		1 450,20	-5 225,86
Département des finances		-3 838,04	-4 559,80
Délégation à la Petite Enfance		-635,68	-755,25
<b>Répartition de la perte attribuée</b>		-3 023,52	-10 540,91
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE APRES TRAITEMENT DU RESULTAT</b>	37 791,45	-19 310,39	-12 355,17

\* Détails subventions

Etat de Genève	699 541,00
Ville d'Onex	480 000,00
Ville de Genève	99 300,00



# Remerciements

Les activités menées par Arabelle en faveur des femmes et des enfants sont possibles grâce à l'aide financière de l'État et aux généreux dons de communes, de fondations, d'entreprises et de privés qui soutiennent l'association.

L'association Foyer Arabelle souhaite adresser ses vifs remerciements :

- Au Département des finances et des ressources humaines (DF) représenté par Madame Nathalie Fontanet, Conseillère d'État.
- Au Bureau de la promotion entre de l'égalité entre hommes et femmes et de prévention des violences domestiques (BPEV) représenté par Madame Colette Fry.
- Au Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP), représenté par Madame Sophia Procofieff, Cheffe de service, et par Madame Evdokia Reymondin, Chargée d'évaluation (pour les mineures au foyer).
- Au Service de la petite enfance en Ville de Genève, représenté par Madame Christina Kitsos, Conseillère administrative chargée du département de la cohésion sociale et de la solidarité.
- À la Ville d'Onex, représentée par Madame Carole-Anne Kast, Conseillère administrative chargée du Service social, santé et enfance (SSSE), Monsieur Thomas Savary, chef du Service social, santé et enfance (SSSE) et Madame Alexandra Gorgone, déléguée à l'Enfance du SSSE.
- Au Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de jour (SASAJ), anciennement l'Evaluation des Lieux de Placements, représenté par Madame Marielle Kunz, cheffe de service, et Madame Lucia Dizerens, chargée d'évaluation.



## Remerciements (suite)

L'association exprime sa gratitude aux entreprises et aux fondations donatrices qui lui ont accordé leur confiance et ont permis la réalisation d'activités pour les femmes et les enfants du foyer :

- Fondation Anita Chevalley
- Fondation Baur
- Fondation Ernst Göhner
- Capital Group
- Chaîne du Bonheur
- Loterie Romande
- Naef Immobilier
- La Nuit du Bien Commun
- L'Occitane en Provence Genève
- L'Ordre des Gynécologues de Genève
- Fondation OAK
- Loge Persévérance
- Socotab Frana SA
- Fondation Teamco
- Une Fondation privée genevoise

Arabelle remercie sincèrement les Communes de Anières, Bernex, Carouge, Chêne-Bourg, Coligny, Genthod, Meinier, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambesey, Troinex et Vandoeuvres pour leur contribution au Fonds de Solidarité d'Arabelle.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait un don financier ou matériel à Arabelle.

Arabelle remercie chaleureusement les associations et institutions suivantes pour leurs services et pour leur collaboration :

- Association AVEC
- Association Camarada
- Association Partage
- Association « Un enfant un cadeau »
- Centre LAVI (Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions)
- Département de l'Instruction publique (DIP)
- École des Parents
- Fédération des institutions de la petite enfance genevoises suburbaines (FIEPGS)

- Foyers d'hébergement genevois
- Groupe Inter-crèches d'Onex
- Hospice Général (HG), Unité de Retour à l'Autonomie, AMIG
- Hôpitaux Universitaires de Genève
- Onex-Familles
- Onex Solidaire
- Service de Santé de la Jeunesse (SSJ)
- Service de la protection des mineurs (SPMi)

Merci à Rebecca Bowring, photographe, pour son travail aux côtés d'Arabelle et pour ses images qui illustrent ce rapport.

Merci aussi aux membres de notre Comité pour leur investissement et soutien bénévole.



## Faites un don avec TWINT !



Scannez le code QR avec  
l'app TWINT



Confirmez le montant et  
le don



## Nous contacter

**Arabelle**

Foyer d'hébergement avec crèche

Avenue des Grandes-Communes 64  
1213 Onex

Tél. équipe éducative : 022 792 70 84

Tél. administration : 022 792 70 85

Tél. crèche : 022 792 80 49

E-mail : [info@foyerarabelle.ch](mailto:info@foyerarabelle.ch)

Site internet : [www.foyerarabelle.ch](http://www.foyerarabelle.ch)

## Nous soutenir

Soutenir le Foyer Arabelle, c'est faire un geste  
pour les femmes et les enfants en difficulté.

CCP12-17615-0

IBAN : CH33 0900 0000 1201 7615 0